

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU MINISTRE DE L'EDUCATION
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI

DIRECTION DE L'EMPLOI

12/1077 du 22/11/1982

LE MINISTRE DE L'EDUCATION /MTEF.DGTEF.DFP/2103/16

accusé une benification de deux (2) échelons à Monsieur KIKOUNOU-GAGNOND Raphaël, Inspecteur de l'Enseignement Primaire de 5^e échelon des Cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement).

LE MINISTRE DE L'EDUCATION, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979,

(/u la loi 25-80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979,

(/u la loi 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo,

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires de la République Populaire du Congo,

(/u le décret n° 62-130/MF du 5.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires de la République Populaire du Congo,

(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres des fonctionnaires de la République Populaire du Congo,

(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo,

(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires de l'Etat,

(/u le décret n° 64-105 du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement,

(/u le décret n° 67-50/FP-ME du 24.2.67 réglementant la prise d'effet au point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrières et reclassements, notamment en son article 1er § 2,

(/u le décret n° 70-70 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62-195/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo,

(/u le décret n° 79-154 du 4.8.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

(/u le décret n° 80-644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres,

(/u le décret n° 80-630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat,

(/u le rectificatif n° 81-015 du 26.1.81 au décret n° 80-644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres,

(/u le décret n° 81-017 du 26.1.81 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement,

(/u le décret n° 82-331/MEN-DG.S du 22.04.82 portant promotion des Inspecteurs de l'Enseignement Primaire des cadres de la Catégorie A I des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo au titre de l'année 1981,

(/u l'arrêté n° 8087/MJT-DGFPT-DFF du 12.19.78 autorisant Monsieur KIKOUNOU-GAGNOND Raphaël Inspecteur Primaire de 3^e échelon à suivre un stage de formation en France,

(/u la lettre n° 155/MEN-DG.S-DPMA du 23.02.82 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives transmettant le dossier de l'intéressé,

(/u la demande de l'intéressé en date du 16 Janvier 1982,

LE MINISTRE :

ARTICLE 1er. - Monsieur KIROUNGOU-SAMBOU Raphaël, Inspecteur de l'Enseignement Primaire de 5^e échelon, indice 1240 les cadres de la Catégorie hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement), titulaire du Doctorat de 3^{ème} Cycle (Option : Sciences de l'Education) délivré le 2 Décembre 1981 par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales Université PARIS X (France), qui bénéficie d'une bonification de deux (2) échelons, est nommé au 7^e échelon de son grade indice 1540 AGC = Niant.

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prendra effet tantôt de vue de la solde que de l'ancienneté, compter de la date de reprise de service de l'intéressé, l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 22 Novembre 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Education
Nationale,

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Antoine NDINDA-OR.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Itihé-Gabriel Ntumba LEMOUNDZOU.-

Bernard COMBO MATSIOMA.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....1
DGTFP/DFP.....3
D.B.....3
D.C.F.....3
M.E.N.....3
D.P.A.A.....3
INTERESSE.....1
DOSSIER.....3
SGCM/BC.....2